

**SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE TULLE**  
**REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL ECONOMIE**  
**2 FEVRIER 2016**

---

Ordre du jour :

1. Visite de l'entreprise Le Comptoir des Plantes à Chamberet
2. Point sur les dossiers AET
3. Projet de vitrine virtuelle
4. Artisanat et politique énergétique : quelles réflexions mener et quelles actions anticiper ?
5. Questions diverses

*Date et programme de la prochaine réunion*

---

**1. Point sur les dossiers AET**

**Bilan de 2015,**

Volet collectif : 14 demandes de communes ou EPCI.

6 projets éligibles instruits ou en cours.

Tulle Agglo : 2, Vézère-Monédière : 2 ; Monédières : 1 ; CC Pays d'Uzerche : 1.

1 million d'euros de travaux engagés.

Volet individuel :

40 porteurs de projets reçus

17 éligibles aux AET.

**Projets 2016,**

Volet collectif

3 demandes : projets inéligibles.

Volet individuel

16 porteurs de projets reçus

3 dossiers AET en cours.

Le Pays et la CMA font remarquer d'une part les difficultés rencontrées pour monter les dossiers sur PLANET (temps passé, bug informatique, pièces nécessaires etc) et d'autre part l'incertitude quant aux aides AET et à la refonte des aides régionales en général. Monsieur Bellouin propose de faire remonter ces information à l' élu régional qui sera désigné comme référent sur le territoire.

**2. Projet de vitrine virtuelle**

Le comité technique composé des chambres consulaires + l'interconsulaire, les 2 OTI, Tulle Agglo, CC Vézère-Monédières, s'est réuni le 26/01 pour évoquer la mise en œuvre du projet de vitrine.

Les acteurs s'accordent sur l'intérêt du projet de vitrine virtuelle. L'approche territoriale du projet permet de travailler sur les trois champs : artisanat, commerce, agriculture.

Il ne s'agit pas de créer une marque mais tout simplement de valoriser des savoir-faire, des productions.

**Points de vigilance soulevés:**

Etre attentif à la sélection des activités à valoriser notamment en termes d'obligation réglementaires des professionnels.

Avoir à l'esprit dans la création de l'outil, sa mise à jour continuelle.



S'appuyer sur l'existant.

Penser le projet globalement, ne pas l'isoler : Lier le projet à d'autres initiatives : engagement des professionnels, création des produits...

Travailler sur une échelle pertinente.

**Afin de :**

- Disposer des fichiers « entreprises » et avoir les moyens et les outils pour démarcher et contrôler les professionnels et l'activité que l'on souhaite promouvoir.
- Travailler à une échelle pertinente
- Avoir une approche territoriale et globale

Il est proposé un portage Pays articulé avec les partenaires du projet

Projet en 4 phases:

**Phase 1 : phase amont de préparation :**

- Etat des lieux de l'existant, recueil des données
- Démarchage des professionnels, sensibilisation, visites
- Contrôle des informations (réglementaires etc)

➡ Mission qui pourrait être déléguée à l'interconsulaire

**Phase 2 : phase de réalisation :**

- Création de la vitrine (photo, création,...)

➡ Mission déléguée à CyberCorrèze

**Phase 3 : phase de vie du projet :**

- mise à jour des données, intégration des nouveaux projets...

➡ Mission déléguée à l'interconsulaire

**Phase 4 : Animations autour du projet :**

- Rencontre entre professionnels, voire création d'une association et d'animations ?
- Création de produits touristiques : vitrine dans les commerces, panier, manifestations..

➡ Mission déléguée à l'OTI

**Gouvernance :**

Pilotage : Pays

Comité technique : Suivi technique sur chaque phase du projet : élaboration des cahiers des charges, critères de sélection...

Comité de pilotage : suivi politique du projet, examen des demandes etc.

**Montant prévisionnel :** 20 000 €

**Financement :** Leader 64% (instruction région), AET (pas d'AET sur le fonctionnement)

Après les décisions du SM du Pays de Tulle concernant le portage, la délégation des missions, et le budget consacré au projet, le comité technique pourra se réunir pour élaborer le cahier des charges de la phase 1 de la mission.

L'interconsulaire est intéressé pour travailler sur ce projet mais a fait une autre demande au titre de Leader concernant son projet de session d'accueil d'actifs.

Le Pays précise qu'aucun co financement n'a été trouvé sur ce projet, le CD 19 souhaite être destinataire du projet pour en étudier le contenu et la possibilité de financement.

### 3. Artisanat et politique énergétique du Pays : quelles réflexions menées quelles actions anticiper ?

Dans le cadre de la politique énergétique portée par le Syndicat Mixte du Pays de Tulle et notamment concernant son volet :

- « **économie d'énergie** » : Les EPCI et communes vont être interrogées sur leurs projets d'économie d'énergie (isolation, chauffage, éclairage etc). Cette base potentielle de travaux à moyen terme pourrait être valorisée auprès des artisans.
- « **production d'énergie** » : des projets d'installation de chaufferies biomasse sont à l'étude sur le territoire, il s'agit de réfléchir à la valorisation de micro-filière avec les professionnels.

La CMA propose d'intégrer dans la réflexion les organisations professionnelles concernées à savoir la CAPEB et la FFB, en temps voulu.

**Prochaine réunion 5 avril 17h00.**

**Lieu à préciser.**

#### Présents :

- Eric BELLOUIN, Président SM Pays de Tulle
- Viviane DANTONY, Vice présidente en charge du développement économique – Communauté de communes Vézère Monédières
- Sophie MIGNARD, Chargée de mission Interconsulaire 19
- Jean-François ROBERT, Directeur adjoint, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze
- Jean Pierre GOURDON, Vice-président du conseil de développement du Pays de Tulle
- Dominique ROUCHER, Chef de Projet Développement Conseil Départemental
- Françoise TAVERT, conseillère municipale Chamberet
- Laurence WIMEL, AVEHC, Présidente
- Eric LIONNET, Chef de service, Chambre d'Agriculture de la Corrèze
- Marion NEYRAT-DUSSON, Animatrice Actions Economiques Territorialisées Pays de Tulle

#### Excusés :

- Henri JAMMOT, Président de la Communauté de communes Vézère Monédières Sophie DESSUS, Maire d'Uzerche
- Nathalie MAURIES, Responsable développement économique, Tulle Agglo
- Roland MARON, Président Urba Tulle
- Jean-Marie ROUILLET, Directeur Régional Limousin Actif
- Christelle COURSAT, Conseillère Régionale
- Betty DESSINE, Déléguée syndicale
- Lucile BENESTEAU, Déléguée communautaire, Communauté de communes des Monédières
- Anne-Laure AVIZOU, Chargée de mission Conseil Régional du Limousin
- Michel JAULIN, VP Tulle Agglo
- Bernadette CALMETTES, Présidente Les fermes du Doustre
- Christophe JERRETIE, Maire de Naves
- Jean-Marc CHIRIER, Association La Dordogne de Villages en barrages